

BnF : L'intersyndicale a boycotté le CHSCT exceptionnel du vendredi 6 novembre



Communiqué SUD Culture Solidaires – Section de la Bibliothèque nationale de France

L'intersyndicale de la BnF CFDT – CGT – FSU et SUD Culture a décidé de ne pas siéger au CHSCT exceptionnel du 6 novembre qui devait examiner « le schéma d'organisation de l'activité ». La déclaration suivante a été lue par la secrétaire de l'instance :

» Le retour 4 jours sur 5 de plusieurs centaines d'agents sur les sites et le projet de réouverture au public de la bibliothèque de recherche (François-Mitterrand, Richelieu, Arsenal...) sont totalement inacceptables. Ces mesures sont clairement en deçà de celles mises en place lors de la période post-confinement en mai et juin derniers.

Devant l'incohérence et la dangerosité de ces dispositions, l'ensemble des organisations syndicales CFDT, CGT, FSU et SUD culture de la BnF ont donc décidé de boycotter le CHSCT. Alors que l'épidémie de covid 19, en particulier en Ile-de-France, explose, aucune discussion n'est possible sur de telles bases, la direction doit totalement revoir son projet. «

Près de 9 mois après le début d'une crise sociale et sanitaire sans précédent, la direction de la BnF a en effet franchi une nouvelle étape dans le mépris de la santé des agent.es au nom d'un retour au travail à tout prix.

Les annonces du gouvernement autour d'un pseudo confinement,

dont le bénéfice ira avant tout au patronat au détriment de la santé des salarié-es exposé-es au stress et au risque épidémique, ont conduit sans surprise les institutions publiques à s'aligner sur la dangereuse idéologie du travail coûte que coûte. A la BnF, alors que les revendications sur l'organisation du Service Public portées par le personnel et l'ensemble des organisations syndicales sont quasiment restées au point mort, la direction décide d'embrayer sans tirer de leçon des mois précédents sur de nouvelles mesures inédites, sans se soucier par exemple au préalable de commencer par remettre sur pied un service médical sinistré. De même, après avoir rétropédalé sur une mesure irréaliste prévoyant un retour imminent sur site des agent-es à peine informé-es des mesures bancales annoncées le 28 octobre par le chef de l'Etat, et après avoir distillé des informations autour d'une reprise sur site à mi-temps, les organisations syndicales découvrent, moins de 24h avant un important CHSCT, les modalités d'une reprise au pas de charge à raison de 4 jours de travail par semaine en présentiel pour une catégorie de personnel, le tout à appliquer dans des délais restreints.

Les agent-es de catégorie C sont une nouvelle fois obligé-e-s d'emprunter les transports pour venir travailler sur site, situation déjà dénoncée il y a plusieurs mois pour son caractère inégalitaire entre personnels effectuant ou non des tâches « télétravaillables ». La direction innove toutefois, dans un cadre douteux où pointe le risque de l'écart statut / fonction, en proposant de nouvelles tâches à distance pour le personnel de cat. C quand elle n'impose pas dans sa bienveillance au personnel non titulaire (« vacataire »), d'effectuer du travail interne, instaurant donc un précédent pour des agent-es à qui il est pourtant régulièrement rappelé qu'ils et elles ne sont pas de « vrai-es » magasiniers/ères... Nous passerons également sur l'ineptie d'un projet de

réouverture des salles de lecture de recherche, alors même que les chiffres de l'épidémie sont catastrophiques et que le pic viral n'a pas encore été atteint...

Face à ce constat très inquiétant, la section SUD Culture de la BnF dénonce unenième simulacre de dialogue social, le ton ayant déjà été donné au niveau ministériel où les organisations syndicales se sont heurtées à l'inflexibilité et à l'autoritarisme

Notre organisation syndicale réclame, à minima jusqu'au prochain point de situation sanitaire, le maintien du personnel en ASA, dans l'unique but de la préservation de leur santé. Nous rappelons notre opposition à l'organisation « à distance » du travail, au détriment d'une mise en place encadrée du télétravail pour les agent-es qui le souhaitent et qui répondent au cadre réglementaire antérieur à la crise. Nous rappelons que les missions de la Bibliothèque nationale de France, quoi qu'on en dise, ne correspondent en rien à celles d'un secteur d'activité vital, et demandons ainsi la fermeture prolongée au public tant que la situation sanitaire ne se sera pas améliorée.